



CONFIDENTIEL

Réf : BF358 /14

Ouagadougou, le 30 septembre 2014

A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

Destinataire principal : DG8/1
Destinataire CC : MD/2-SG/3
Transmission : Confidentielle
Diffusion : Restreinte

Objet : Examen de la question du Sahara marocain par la 4^{ème} Commission
de la 69^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Réf : V/L n°3197 du 26/09/2013

Suite à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai été reçu ce jour par M. Marc SOMDA, Secrétaire général du Ministère burkinabè des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale.

A cette occasion, j'ai fait une présentation des éléments contenus dans votre correspondance susmentionnée concernant l'examen de la question du Sahara marocain par la 4^{ème} Commission de la 69^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU.

J'ai également saisi cette opportunité pour remercier les autorités burkinabè pour la prise de position exprimée à la tribune de l'ONU par M. Djibrill BASSOLE, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, par laquelle il affirme que « le Burkina Faso salue l'initiative marocaine pour un statut d'autonomie avancée au Sahara laquelle constitue une alternative crédible et réaliste pour une solution définitive et acceptable pour tous ».

A cet égard, le Secrétaire général m'a assuré du soutien de son pays qui reste inchangé et que des instructions seront données à la délégation burkinabè présente à New York en vue de faire le nécessaire sur la base des arguments présentés par le Maroc.

L'Ambassadeur

Farhat BOUAZZA

